



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 115-9-2018 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 115-2, TEL QU'AMENDÉ, MODIFIANT LA ZONE H-30 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H-31 ET MODIFIANT LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES FORMES ET ÉLÉMENTS PROHIBÉS ET LES MATÉRIAUX DE PAREMENT EXTÉRIEUR

Avis est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 5 novembre 2018, un avis de motion a été donné par le conseil municipal de Ville de Sutton, par la résolution numéro 2018-11-501.

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté par la résolution numéro 2018-12-513, le premier projet de règlement 115-9-2018 intitulé « Règlement de zonage amendant le règlement de zonage numéro 115-2, tel qu'amendé, modifiant la zone H-30 à même une partie de la zone H-31 et modifiant les dispositions concernant les formes et éléments prohibés et les matériaux de parement extérieur.

Que le premier projet de règlement numéro 115-9-2018 fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 14 janvier 2019, à 19 heures, à la salle du conseil municipal, 11 rue Principale Sud. Sutton, Québec.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement numéro 115-9-2018 a pour objet la modification de la zone H-30 à même une partie de la zone H-31 afin d'assurer des lots d'une superficie minimale suffisante pour un secteur partiellement desservi et non-desservi par les services d'égoûts et d'aqueduc et concerne un secteur de zones.

